

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Bangui, le 9 avril 2025****Joël Ndoli Pierre, porte-parole a.i. de la MINUSCA**

Bonjour à toutes et à tous, je suis Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA. C'est avec plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle édition de notre conférence de presse hebdomadaire. Je salue celles et ceux qui sont présents ici à Bangui, ainsi que toutes les personnes qui nous écoutent via Radio Guira.

Je vous propose de revenir tout d'abord sur quelques événements marquants de la semaine écoulée. Le 1er avril, un dialogue de haut niveau sur la situation des Droits de l'Homme en République Centrafricaine s'est tenu à Genève dans le cadre de la 58e session du Conseil des droits de l'homme, en présence du ministre d'Etat chargé de la Justice, de la Promotion des Droits Humains et de la Bonne Gouvernance, Garde des Sceaux, Arnaud Djoubaye Abazène, de l'Expert indépendant sur la situation des Droits de l'Homme en RCA, Monsieur Yao Agbetse, et de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies, Cheffe de la Minusca, Madame Valentine Rugwabiza.

Ce dialogue a été l'occasion de faire le point sur la situation des droits de l'homme sur le terrain en RCA et a permis de mettre l'accent sur « la décentralisation et la gouvernance locale, comme véhicules de mise en œuvre des recommandations relatives aux droits de l'homme au niveau local, en consolidation de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, et comme leviers pour appuyer le processus de paix et de réconciliation nationale ».

Dans son intervention, la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies Mme Valentine Rugwabiza a mis en évidence les avancées réalisées en matière de stabilisation, de décentralisation du processus de paix et de restauration de l'autorité de l'État. Elle a souligné que les élections locales constituent un élément central pour une décentralisation effective et une gouvernance locale renforcée et inclusive. Elle a également appelé à un soutien financier accru de la part des États membres du Conseil des droits de l'homme.

Enfin, elle a conclu en rappelant qu'il ne saurait y avoir de paix durable ni de redressement économique inclusif et péren sans un engagement ferme en faveur de la justice, une lutte effective contre l'impunité, et une coopération régionale renforcée face à la porosité des frontières.

Comme annoncé la semaine dernière, la Journée internationale de sensibilisation aux mines a été célébrée le 4 avril sous le thème : « Un avenir sûr commence ici : renforcer les efforts locaux contre les mines ». À cette occasion, la MINUSCA en collaboration avec les autorités centrafricaines, a organisé plusieurs activités à travers le pays : séances d'information communautaires, atelier de témoignages de survivants, projections de documentaires, campagnes radio, ainsi qu'une table ronde de haut niveau présidée par le Ministre d'Etat de l'Éducation nationale, Mr. Aurélien Simplicie Zingas.

Cet évènement a permis de rappeler que les engins explosifs continuent de poser une menace grave pour les populations civiles, les humanitaires, les forces nationales et les Casques bleus. En 2024, 73 incidents ont été recensés, faisant plus de 40 victimes. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général par intérim, Mme Carole Baudoin, a rappelé que « les engins explosifs ne sont pas une menace du passé, mais une réalité du présent », soulignant que seule une réponse coordonnée, inclusive et durable permettra d'y faire face efficacement.

Lors de la table ronde, le Gouvernement a annoncé sa volonté d'opérationnaliser l'Autorité nationale de lutte antimines – une étape essentielle pour coordonner et structurer l'action nationale. La MINUSCA a salué cet engagement, tout en renouvelant son appui, notamment à travers le développement de capacités locales et l'assistance technique.  
Je vous remercie.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Bernard Guioua)**

- Nous avons suivi avec attention les propos liminaires que vous venez donc de nous donner. J'ai juste deux petites questions. Je ne sais pas si on peut revenir un peu en arrière pour parler des réalités de terrain. Il se trouve qu'il y a eu des mouvements, des manifestations sur le terrain. Je veux parler de ce qui s'est passé à Zemio. C'est vrai, le calme est revenu. Mais pour l'instant, pour pérenniser justement l'accalmie qui règne en ce moment, quelles sont les forces en présence qui sont en train d'assurer la sécurité, non seulement des gens qui sont là-bas, de la population, mais aussi des autorités qui sont sur place ?
- Il n'y a pas longtemps il y a eu la marche du Bloc républicain pour la défense de la Constitution, nous avons vu la présence des forces de la MINUSCA qui ont assuré la sécurité de cette marche. Si une marche similaire venait à s'organiser encore, est ce que la Minusca sera prête à en assurer la sécurité ?

### **Réponses aux questions**

#### **Joël Ndoli Pierre, porte-parole a.i. de la MINUSCA**

Merci pour vos questions. Donc je vais commencer avec la première question par rapport à Zemio. Donc, en coordination avec les Forces armées centrafricaines, nos forces ont renforcé leur présence et également intensifié les patrouilles dans la ville afin de contribuer à apaiser les tensions dont vous avez parlé. Donc, nous poursuivons nos efforts multiformes pour un retour effectif et à la présence renforcée de l'autorité de l'État sur l'entièreté du territoire non seulement centrafricain, mais dans toutes les préfectures du Haut Mbomou, y compris Zémio. Nous sommes informés que, malheureusement, certains leaders locaux ont également participé à antagoniser les populations, les invitant à contester le respect de l'autorité de l'Etat et tout en incitant les conflits intercommunautaires par des discours et sabotage des efforts promouvant la cohésion et le vivre ensemble. Espérons donc que les leaders locaux et communautaires et les individus responsables de ces actions créant l'insécurité dans cette région seront interpellés par la justice. Quant à l'autorité locale, elle demeure présente à travers la présence du maire adjoint et donc nous encourageons toutes les initiatives qu'il pourrait mener pour un dialogue qui pourrait apaiser les esprits. Donc ça, c'était par rapport à Zemio.

Concernant la manifestation, en fait, on a apporté ce soutien à la manifestation du 4 avril, en fait, ce soutien à la sécurisation des manifestations, ça a déjà été fait dans le passé. Et s'il devait y avoir de manifestation du même type, on répondra en fonction de la demande.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Ndeke Luka (Emmanuel Samboli)**

- La semaine passée, on a su au niveau de Rafai qu'il y a un casque bleu de la MINUSCA, casque bleu marocain qui est décédé. Mais les raisons de sa mort restent incertaines. D'autres disent qu'il s'est suicidé. Certains disent que c'est une attaque, mais comment réagit la MINUSCA sur la mort de ce casque bleu marocain ?

### **Réponses aux questions**

#### **Joël Ndoli Pierre, porte-parole a.i. de la MINUSCA**

Merci beaucoup. C'est toujours avec tristesse que nous confirmons ce type de décès accidentel d'un de nos casques bleus survenu à la suite d'un incident isolé lié à la manipulation de son arme de service. Donc ça répond à votre question je pense. Une enquête interne est en cours, conformément à toutes nos procédures établies. Donc, la dépouille a d'ores et déjà été transférée ici à Bangui, dans le respect de nos protocoles et aussi en

collaboration avec le pays contributeur, donc le Maroc. Donc voilà la réponse que je peux vous apporter à cette question. Je vous remercie.

### **Questions des journalistes**

Afrique en Plus (Bélisaire Dorval Sahoul)

- Alors qu'on célèbre la journée internationale antimines la semaine passée, dans l'ombre, la question des mines anti-personnelles continue d'entraver la libre circulation des biens et des personnes. Et récemment, la MINUSCA a réitéré son engagement pour pouvoir lutter contre ces mines anti-personnelles, permettant à tout un chacun de vaquer librement à ses occupations. Aujourd'hui, quel est le bilan de ces mines que vous avez déjà eu à extraire dans cette localité ?

### **Réponses aux questions**

**Joël Ndoli Pierre, porte-parole a.i. de la MINUSCA**

Merci en tout cas. Le bilan chiffré, je ne pourrais pas vous le donner comme ça de tête. Ce que j'ai dit dans mon propos tout à l'heure, c'est qu'il y a une forte diminution au niveau des incidents et que c'est vraiment le fruit des efforts qui ont été menés en collaboration avec les autorités centrafricaines et tout le travail de sensibilisation. On a vraiment constaté un avant et un après par rapport aux différentes campagnes de sensibilisation. Et d'ailleurs, la journée internationale a été l'occasion justement de revenir là-dessus et d'avoir le retour des populations par rapport à ces campagnes. Et donc voilà, par rapport à la suite, c'est que ce qu'on veut essayer de renforcer, c'est justement le renforcement des capacités des autorités locales, des autorités centrafricaines, par rapport à ce travail de déminage. Et donc c'est un processus qui est en cours, mais en tout cas au niveau des chiffres, je vous reviendrai peut-être avec plus de détails. Je vous remercie.

### **Questions des journalistes**

**A Kota Sango (Igor Lakouetene)**

- J'ai deux préoccupations. La première, aujourd'hui, nous sommes encore dans le processus électoral et nous constatons que les groupes armés sont en pleine agitation. Pour mettre un terme à ces différentes agitations, quelles sont les propositions ? Ou bien qu'est-ce que la MINUSCA va faire pour contraindre ces groupes armés afin de ne pas perturber les élections qui se pointent à l'horizon ?
- Et la deuxième préoccupation est beaucoup plus d'ordre politique. Aujourd'hui, l'opposition réclame le dialogue, tandis que ceux qui sont du gouvernement n'aiment pas le dialogue. Et nous savons tous que la MINUSCA est pour la paix, et la MINUSCA est là pour soutenir le gouvernement, accompagner le gouvernement. Alors, quelle est la proposition concrète que la MINUSCA peut faire pour apaiser la situation, ou bien pour une sortie de crise. Je vous remercie.

### **Réponses aux questions**

**Joël Ndoli Pierre, porte-parole a.i. de la MINUSCA**

Par rapport à la sécurisation des élections et tout cas, ce que je peux dire, par exemple une des zones qui est un petit peu problématique pour le moment, c'est le Yadé dans lequel, comme on l'a déjà mentionné lors d'une précédente conférence de presse, on a établi une base temporaire à Bozoum par exemple, mais également à Ndim, et on en soutien donc aux autorités et aux forces de sécurité centrafricaines. Des patrouilles aussi sont augmentées et sont en cours. Et donc tous ces efforts, vraiment, s'inscrivent dans notre mandat pour renforcer notre présence.

Maintenant, je pense que l'aire 1, mais surtout l'aire 2 a été l'occasion de démontrer que le plan intégré de sécurisation des élections avait fonctionné. Et donc l'objectif, c'est que pour la suite du processus électoral, on continue à renforcer ce plan en question. Comme on l'a déjà expliqué à travers différentes conférences de presse, mais plus particulièrement avec l'ANE la semaine passée, il y a eu des choses qui avaient été constatées lors de l'aire 1, qui ont vraiment été corrigées et qui ont permis pour que l'aire 2 soit beaucoup plus apaisée. Donc, on va construire sur cette base là et s'assurer qu'on pourra continuer à permettre aux Centrafricains et Centrafricaines d'exercer leurs droits civiques.

La deuxième question, je pense que c'est une question qui nous vient assez régulièrement. Ce que je peux vous affirmer, c'est qu'en tout cas, à travers nos bons offices, que ce soit la Représentante spéciale, mais aussi différents leaders de la Mission, on continue à engager les différentes parties prenantes, on continue à encourager le dialogue, on continue à s'assurer que le processus électoral puisse avancer dans le bon sens. Donc, les propositions, en fait, ça fait partie de notre mandat, définit parmi les actions que nous pouvons mener et nous les menons. Alors, on l'a dit et répété régulièrement ici, ce sont des actions qui sont sous le couvert de la discrétion, pour permettre justement à ce que les choses puissent se dire en aparté. Et donc voilà. En tout cas, ce que je peux confirmer, c'est que ça se fait et que ça continue à se faire.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Bernard Guioua)**

- Merci. Je reviens une nouvelle fois cette fois-ci sur l'un des points que vous avez soulevés dans vos propos liminaires. Il s'agit donc de la célébration de la journée Antimines qui s'est déroulée il n'y a pas longtemps ici. Et dans vos propos, vous avez évoqué le développement de compétences locales. Je ne sais pas si explicitement vous pouvez dire ce que c'est, ce que cela veut dire. Est-ce qu'il y aura du matériel qui sera fourni aux forces de défense et de sécurité locales pour pouvoir relayer cette activité aux côtés de leurs pairs des Nations Unies ? Voudriez-vous nous l'expliquer pour ceux qui nous suivent en ce moment ?

### **Réponses aux questions**

#### **Joël Ndoli Pierre, porte-parole a.i. de la MINUSCA**

Merci pour votre question. Une des choses importantes qui a été dite pendant cette conférence, c'est que la MINUSCA va appuyer le gouvernement sur l'opérationnalisation de l'Autorité nationale de lutte Antimines. Donc ça comprend en gros à peu près tout ce que ce dont vous avez parlé, mais certainement, et ça c'est déjà en cours, c'est vraiment le transfert de compétences qui est le plus important, le transfert de compétences non seulement dans la technicité du déminage, mais également dans la sensibilisation, parce que ça demande aussi un certain nombre de compétences pour pouvoir s'assurer que, en sensibilisant les populations, parce qu'en fait les populations sont les premiers relais d'alerte.

Et donc tout ce travail là demande aussi également un travail de transfert de compétences qui est déjà en cours. Mais maintenant, avec l'opérationnalisation de cette autorité, on espère pouvoir justement renforcer petit à petit les choses. Alors bien évidemment, ça dépendra des limites de nos moyens. Mais quoi qu'il en soit, en tout cas, ce qui est sûr, c'est que le volet transfert de compétences, nous avons les personnes dans la Mission et ces personnes ont ces compétences et elles pourront les transférer quoi qu'il en soit. Je vous remercie.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp. L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.